

11.2 Résumé

L'espace Sar-Lor-Lux est caractérisé par un grand nombre de formes de coopération transfrontalière. Le partenariat entre différentes institutions telles que parlements, gouvernements, chambres de commerce et d'industrie et associations ainsi que la coopération entre les collectivités régionales ont produit des délimitations différentes d'un espace que l'on doit finalement qualifier „d'artificiel“. Il existe donc une certaine confusion, due aux différentes délimitations de cet espace, à tel point que même la population concernée a quelques fois du mal à le reconnaître, à s'y identifier et s'y investir. Cependant, on observe au niveau local l'établissement de subdivisions au sein de Sar-Lor-Lux dans lesquelles des collectivités locales s'engagent à améliorer leurs contacts transfrontaliers ainsi qu'à les institutionnaliser.

Le présent travail étudie la contribution au processus d'intégration européenne que ces formes de coopération transfrontalière peuvent apporter par rapport au niveaux supérieurs de coopération. Il se base sur le concept des réseaux de villes, qui joue un rôle croissant dans le débat européen en matière d'aménagement du territoire et dont l'application transfrontalière sera discutée sous forme de trois études de cas. Par le choix de l'*Agglomération Transfrontalière du Pôle Européen de Développement Longwy-Rodange-Athus (PED)*, de l'*Europäisches Tal der Mosel* et du *Saar-Rosselle-Raum*, trois structures de Sar-Lor-Lux, dans lesquelles la coopération intercommunale transfrontalière a connu une institutionnalisation considérable, ont été analysées. Ces dernières années, la coopération dans cet espace est entrée dans un processus très dynamique, qui a surtout profité de l'initiative communautaire INTERREG II et d'une amélioration des cadres juridiques nationaux et internationaux.

Une analyse descriptive des activités dans les trois secteurs sera la base d'une étude approfondie des atouts et des inconvénients de la coopération. Ces derniers ont surtout été relevés par une enquête auprès des acteurs locaux dans l'espace frontalier. Il en résulte des conditions très variées pour la coopération transfrontalière, fortement dépendantes de son degré d'institutionnalisation. Un facteur important est le soutien professionnel accordé aux activités politiques, assuré dans le cadre du PED par l'*Observatoire de l'Urbanisme*, dans l'espace Sarre-Rosselle par le *Kooperationsbüro* au Stadtverband Saarbrücken. Ils représentent des structures „durables“ qui, malgré les changements possibles des acteurs politiques, garantissent une certaine continuité de la coopération. Cette évolution démontre également une diversification thématique croissante des domaines de coopération. De plus en plus de sujets „sensibles“, tels que des questions d'urbanisme, la protection de l'environnement ou la gestion commune d'établissements publics, deviennent l'objet d'initiatives intercommunales transfrontalières. Malgré tous les obstacles structurels, juridiques et administratifs, les partenaires dans les espaces limitrophes profitent souvent de l'existence d'une langue (ou d'un dialecte) commune et de similarités culturelles. En outre, on peut observer une acceptation relativement élevée de la part de la population locale en faveur des activités transfrontalières car celles-ci ont en général un impact immédiat et positif sur leur vie quotidienne (p.ex. amélioration des transports en commun transfrontaliers).

Les formes et les sujets de la coopération transfrontalière locale démontrent souvent les caractéristiques des réseaux de villes: la volonté et la complémentarité des partenaires ainsi que la création d'institutions souvent inconvictionnelles, sortant du cadre administratif hiérarchique national, qui reflètent bien leur objectif d'atteindre une position plus concurrentielle dans l'espace régional, national voire international en profitant des effets de synergie. En même temps ces activités aident à surmonter les frontières intra-européennes et transforment ces espace en espaces noyaux du processus d'intégration européenne. Ce sont des exemples pour un développement par le bas („bottom-up“) qui renforce la cohésion interne de l'Europe et qui contribue à l'entente mutuelle des habitants des espaces frontaliers.